Village étoilé – 2 étoiles



Lutter contre la pollution lumineuse

La pollution lumineuse est un excès nocturne de production lumineuse en milieu ouvert, d'origine humaine, conduisant à dégrader la perception de l'environnement.

La pollution lumineuse impacte directement la biodiversité : faune (les chauves-souris,...), flore mais également la santé humaine.

La commune a signé la **Charte pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes** de l'ANPCEN. L'**Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes** est une association française œuvrant pour la qualité de la nuit et luttant contre la pollution lumineuse. L'association décerne le label **Villes et Villages étoilés**, qui se décline de 1 à 5 étoiles suivant le niveau d'implication de la commune dans la gestion de son éclairage nocturne.

La commune a obtenu sa première étoile en mai 2021, et sa deuxième étoile en octobre 2025.

Soucieuse de préserver l'environnement et la biodiversité, la Mairie des Loges-en-Josas a lancé plusieurs

actions dans le but de réduire la pollution nocturne.

Extinction de l’éclairage public

Sur l’ensemble du village, les lampadaires seront éteints au cœur de la nuit :

De septembre à mars :

- la semaine de 23h à 6h
- le week-end de 0h à 6h

Extinction totale en juillet et en août.

D’avril à juin :

- la semaine de 0h30 à 6h
- le week-end de 1h à 6h

Rénovation des luminaires des rues du village

- rationalisation du nombre de candélabres avec suppression de 19 luminaires
- passage en LED pour les 199 lanternes de style, couleur ambrée
- suppression de la vasque pour éviter d’éclairer le ciel

Ressources utiles

Site de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN)
www.anpcen.fr Charte signée pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes - ANPCEN 2022
1,28 Mo, pdf

Sur le même sujet



Village fleuri



Une commune engagée



Horaires d’extinction de l’éclairage public

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF